



Conservatoire
d'espaces naturels
Corse

CONTRIBUTION AU MAINTIEN DES POPULATIONS DE MILAN ROYAL EN CORSE

RAPPORT D'ETUDE FINAL 2025

CONSERVATOIRE D'ESPACE NATURELS CORSE

**FRANCE
NATION
VERTE** >
Agir • Mobiliser • Accélérer



**PRÉFET
DE LA RÉGION
CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport d'étude final 2025

Contribution au maintien des populations de Milan royal en corse

Partenariat :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Fabrice TORRE (fabrice.torre@developpement-durable.gouv.fr)
Convention N° 2022/008 du 13/06/2022

Coordonné par :

Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse
Siège Social : 871, ave de Borgo - Maison ANDREANI
20290 BORGIO
Tél. : 04 95 32 71 63 – Fax : 04 95 32 71 73
Email : contact@cen-corse.org
Site internet : www.cen-corse.org

Travail de terrain réalisé par : Sébastien Cart – CEN Corse, Technicien Ornithologue
Gabin Tijou - CEN Corse, Chargé de projet Ornithologie

Rédaction : Carole Attié– CEN Corse, Chargée de mission Patrimoine Naturel

Fonds cartographiques :

Licence IGN. Données fournies par la Collectivité de Corse (CDC)

Année de rédaction : Décembre 2025

Photo de couverture : François Boucher

Citation recommandée : Cart, S. et Attié, C. (2025). Contribution au maintien des populations de Milan royal en Corse - Bilan annuel 2025. CEN Corse, DREAL Corse. 17 pp.



Table des matières

1. Présentation de l'espèce	4
2. Contexte	6
2.1. Effectifs et densités	6
2.2. Menaces et statut de conservation.....	6
2.3. Contexte de l'étude	7
3. Etude de la fréquentation des nids en période nuptiale sur le Grand Ajaccio	8
3.1. Distribution spatiale des nids sur le Grand Ajaccio	8
3.2. Evolution de la productivité et du succès reproducteur	9
4. Etude de la fréquentation des nids en période internuptiale en Balagne	10
5. Etude de la fréquentation du dortoir de U Fagnu en période nuptiale et internuptiale.....	11
6. Etude du régime alimentaire du Milan royal en Balagne et sur le Grand Ajaccio	12
7. Etude des mouvements des milans royaux au sein du parc éolien de Calenzana	14
7.1. Les parcs éoliens en Corse.....	15
7.2. Déplacements observés en 2025	15
8. Mise à jour de la carte de sensibilité à l'éolien	19
9. Conclusions.....	20
Bilan financier succinct.....	20

1. Présentation de l'espèce

Classification		ESPECE AUTOCHTONE
• Règne : Animal • Embranchement : Vertébrés • Ordre : Accipitriformes • Famille : Accipitridae • Genre : <i>Milvus</i> • Espèce : <i>Milvus milvus</i>		
 © Martin BOONE		
Description		
Rapace diurne de taille moyenne. Tête grise finement striée de noir. Poitrine brun-roux striée de noir. Dos brun-noir roussâtre. Ailes arquées avec taches blanches sur le dessous. Pattes jaunes et serres noires. • Longueur : 60 – 66 cm • Envergure : 145 – 165 cm • Poids moyen : 950 - 1300 g		
Habitat		
Bocages, maquis bas, campagnes ouvertes avec bosquets. Il habite typiquement les zones agricoles ouvertes entretenues par l'élevage extensif (c'est dans cet habitat que sont recensées les plus fortes densités). Il peut occuper, dans une moindre mesure, des milieux plus fermés mais il est quasiment absent des grands massifs forestiers.		
Alimentation		
Carnivore et opportuniste, son régime alimentaire est très varié (micromammifères, oiseaux, insectes, vers...). Il est bien connu pour sa pratique du kleptoparasitisme (action de dérober les proies d'autres espèces ayant le même régime alimentaire). A l'occasion charognard/nécrophage, il se nourrit des déchets d'origines anthropiques ainsi que d'animaux victimes du trafic routier.		
Cycle de vie	Reproduction	
• Parade et fixation au site de nidification : février • Ponte : mars-avril • Couvaion : mars – mai • Eclosion : 38 jours après ponte	Il construit son nid dans les arbres généralement assez haut. Les jeunes prennent leur envol environ 50 jours après leur éclosion. • Taille de ponte : de 1 à 3 œufs • Nombre de pontes : 1 • Période d'incubation : de 31 à 32 jours	

• Nourrissage des jeunes : 48 à 50 jours voire plus • Dispersion des jeunes : fin juillet • Hivernage/dortoirs : novembre à janvier	
Statut de protection	
• Niveau International (Annexes 2 des conventions de Berne, de Bonn et de Washington) • Niveau Européen (Annexe 1 Directive Oiseaux) • Niveau National (Arrêté du 29 octobre 2009)	
Menaces	
Destruction d'habitat (dégradation, artificialisation des terres agricoles), fermeture du milieu (déclin du pastoralisme ou changement des pratiques agricoles), dérangements liés aux activités humaines récréatives, empoisonnement (indirect ou volontaire), destruction illégale par tirs, électrocution et collisions, mauvaises conditions météorologiques en période de reproduction.	

2. Contexte

2.1. Effectifs et densités

Les effectifs de l'espèce ont connu d'importantes fluctuations depuis les années 1950. Estimée entre 20800 et 25500 couples en 2009, sa population compte aujourd'hui 65100-76600 individus (BirdLife International, 2021), ce qui représente une réelle augmentation de la population.

En France, les données de trois enquêtes nationales (2000-2002, 2008 et 2019-2021) ont été récemment retravaillées avec le même protocole (Ligue de Protection des Oiseaux/Institut Méditerranéen de Biodiversité et Ecologie marine et continentale) et montrent à nouveau une augmentation de la population de milans royaux, passant de 2829-4018 couples en 2002 à 5355-7682 couples en 2021.

En Corse, les données de ces mêmes trois enquêtes estiment la population de milans à 375 couples (249-540) en 2000, 471 couples (285-765) en 2008 et 892 couples (528-1814) en 2020.

Au cours du XXème siècle, les ornithologues ont toujours décrit le Milan royal comme commun en Corse, bien distribué, bien que non abondant (Jourdain 1912, Terrasse et Terrasse 1958, Thiollay 1968, Thibault 1984, ...). Ses densités varient de 15-20 couples par 100 km² dans les secteurs moins favorables à 12 couples par km² localement dans la Vallée du Reginu, en Balagne (Mougeot et Bretagnolle, 2000 & 2006). Cette microrégion abrite la fraction la plus importante de la population nicheuse corse. Elle présente aujourd'hui une des plus fortes densités de milans royaux en Europe.

Alors que le Milan royal connaissait un fort déclin dans la plus grande partie de son aire de répartition, sa situation en Corse était favorable avec un accroissement sensible de ses effectifs durant les années 1990 (Thibault et Bonaccorsi, 1999). Ceci est le résultat de la conjonction de plusieurs facteurs tels qu'une meilleure protection, le maintien d'espaces ouverts (incendies, agriculture traditionnelle), la persistance de décharges sauvages (en particulier les restes de boucherie et les dépouilles de sanglier), les modes de conduite des exploitations d'élevage extensif ovin et le développement du lapin dans certaines régions (espèce introduite en Corse pour la chasse dans les années 1950).

2.2. Menaces et statut de conservation

Les phases de déclin sont principalement imputables aux activités humaines : persécutions (tirs et empoisonnements) puis diminution des habitats favorables dû à l'intensification des pratiques agricoles ainsi qu'à l'urbanisation.

Les menaces qui surgissent localement sont les incendies, la coupe de bois privée ou l'expansion urbaine dans les zones de nidification. Plus récemment, des problèmes d'intoxication aux métaux lourds ou aux pesticides sont apparus.

La récente augmentation observée dans la plupart des pays européens a conduit en 2021, à une modification du statut de conservation du Milan royal en Europe. Il est passé de « Quasi menacé » à « Préoccupation mineure » (BirdLife International 2021).

En France, l'espèce est considérée comme menacée, dans la catégorie « Vulnérable » (UICN 2016). En Corse, le Milan royal est inscrit comme « Quasi menacé » sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs, des reptiles et des amphibiens de Corse (Linossier et al. 2017), avec une priorité de conservation modérée. En janvier 2006, la ZPS « Vallée du Reginu » (FR9412007) a été désignée pour la protection du Milan royal, en Corse.

2.3. Contexte de l'étude

Depuis 2006, le Conservatoire d'Espaces Naturels Corse mène des actions en faveur du Milan royal dans la région Corse, en collaboration avec ses partenaires, dans le cadre du PNA « Milan royal » dont il a l'animation. Depuis cette date, le CEN Corse suit des populations de milans royaux, une en Balagne et l'autre dans la région d'Ajaccio.

Par ailleurs, le CEN Corse est bénéficiaire associé du projet « LIFE MILVUS » pour la période 2020-2027. Ce programme vise à réintroduire une population de Milan royal dans le parc national de l'Aspromonte (Italie) et à promouvoir la conservation à long terme de l'espèce en Corse.

En 2025, le suivi de terrain sur le Grand Ajaccio a été réalisé par Sébastien Cart. Sur le Parc éolien de Calenzana, le travail a été effectué par Gabin Tijou.

Le présent rapport porte à connaissance les actions engagées par le CEN Corse dans le cadre du PNA Milan royal au cours de l'année 2025 et financées par le Fonds vert :

Objectif opérationnel n°2 : Améliorer les connaissances

2.1 Assurer une veille de la population nicheuse française

2.4 Mieux connaître le comportement internuptial des adultes nicheurs

Objectif opérationnel n°3 : Maintenir, améliorer et restaurer l'habitat – Étendre l'aire de répartition

3.1 Améliorer les connaissances sur la disponibilité des proies et le régime alimentaire

Objectif opérationnel n°4 : Réduire la mortalité

4.4 Améliorer la prise en compte et le suivi du Milan royal dans les projets éoliens

Objectif opérationnel n°5 : Favoriser l'acceptation locale

5.1 Sensibiliser les publics cibles

3. Etude de la fréquentation des nids en période nuptiale sur le Grand Ajaccio

3.1. Distribution spatiale des nids sur le Grand Ajaccio

Le Milan royal niche, en Corse, dans les secteurs peu boisés, du niveau de la mer à 900 m d'altitude, mais il fréquente aussi les zones montagneuses jusqu'à 2000 m d'altitude. On le retrouve dans de très nombreux secteurs de l'île à densités variables. Il est abondant en Balagne jusque dans le Cortenais, bien représenté dans le Nebbiu, le piémont de la Côte Orientale, le Sartenais, le Falasorma, la Cinarca, le Taravu, etc... peu commun dans le Cap Corse, les régions boisées et au-dessus de 1400 m d'altitude. Le Milan royal fréquente de préférence les zones de collines dont l'altitude est inférieure à 900 m, mais il est également présent à des altitudes plus élevées.

Le Grand Ajaccio est une zone d'étude profondément différente des autres zones de Corse. Il accueille une population de milans royaux non négligeable. Les **densités observées sont très inférieures** à celles observées en Balagne mais suffisamment importantes pour permettre une étude bien documentée. **Contrairement à la Balagne encore très rurale, le paysage du Grand Ajaccio a subi une profonde restructuration du fait du développement de la ville et par contrecoup de l'urbanisation des environs.**

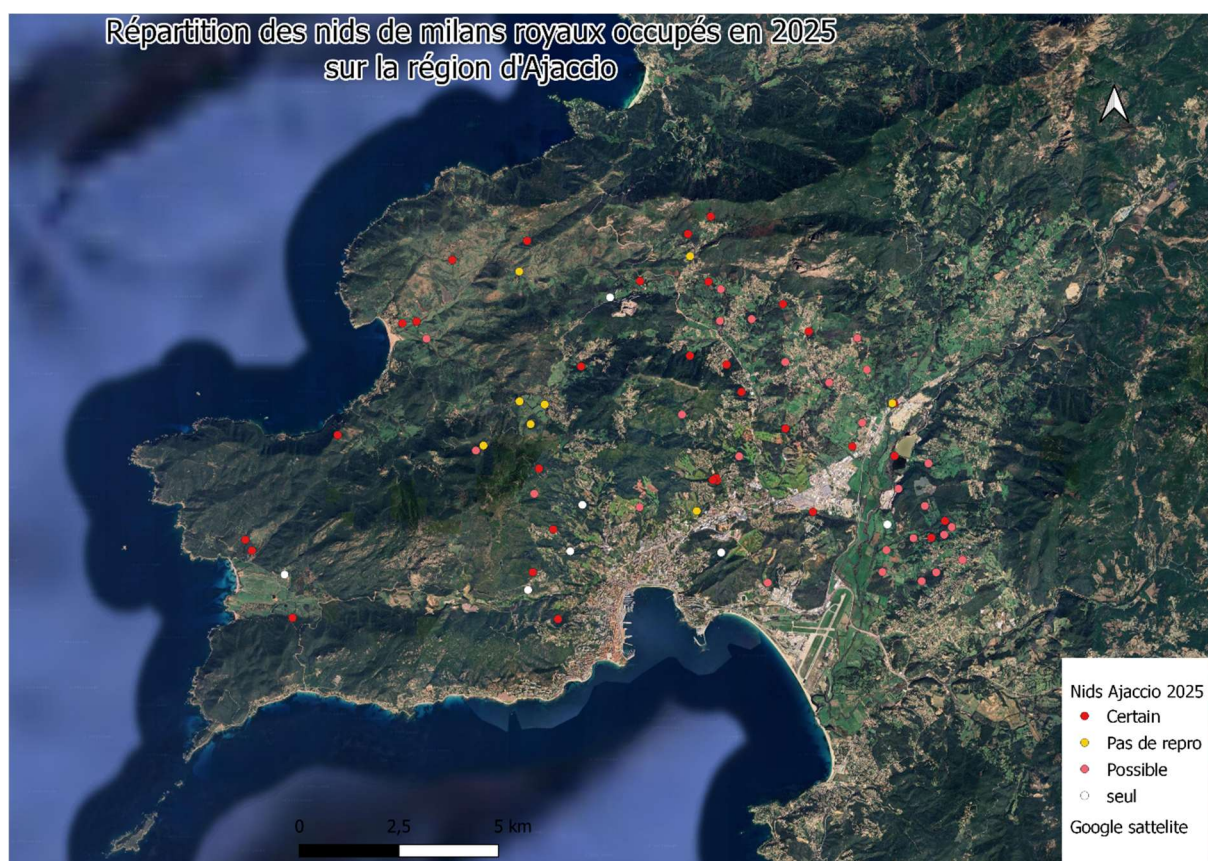


Figure 1 : Répartition des nids répertoriée sur la zone d'étude du Grand Ajaccio en 2025

En 2025, 79 nids ont été trouvés sur la zone d'étude. La reproduction a été vérifiée sur 34 d'entre eux et est possible sur 28 autres. Neuf nids accueilleraient un couple non reproducteur et huit un oiseau seul.

3.2. Evolution de la productivité et du succès reproducteur

Nous présentons ci-dessous l'évolution des paramètres de la reproduction depuis 2009. Pour mémoire, la définition des trois paramètres est :

- Le succès reproducteur = Nombre de jeunes à l'envol / Nombre de couples reproducteurs
- Le taux d'envol = Nombre de jeunes à l'envol / Nombre de couples producteurs
- Le taux d'échec = Nombre d'échec / Nombre de couples reproducteurs

Tableau 1 : Paramètres de la reproduction observés sur le Grand Ajaccio entre 2009 et 2025

Année	Nombre de couple reproducteurs	Nombre de couples en échec	Nombre de couples producteurs	Nombre de jeunes à l'envol	Succès reproducteur	Taux d'envol	Taux d'échec
2009	33	9	24	40	1,21	1,67	27,3
2010	39	9	30	61	1,56	2,03	23,1
2011	35	10	25	38	1,09	1,52	28,6
2012	33	10	23	37	1,12	1,61	30,3
2013	31	7	24	40	1,29	1,67	22,6
2014	41	12	29	53	1,29	1,83	29,3
2015	50	18	32	53	1,06	1,66	36,0
2016	45	15	30	53	1,18	1,77	33,3
2017	38	6	32	54	1,42	1,69	15,8
2018	46	19	27	40	0,87	1,48	41,3
2019	22	4	18	30	1,36	1,67	18,2
2020	40	12	28	47	1,18	1,68	30,0
2021	39	13	26	34	0,87	1,31	33,3
2022	52	18	34	47	0,90	1,38	34,6
2023	44	15	29	38	0,86	1,31	34,1
2024	40	7	33	42	1,05	1,27	17,5
2025	34	10	24	33	0,97	1,38	29,4
				Moyenne	1,13	1,58	28,51
				Ecart type	0,20	0,20	6,85

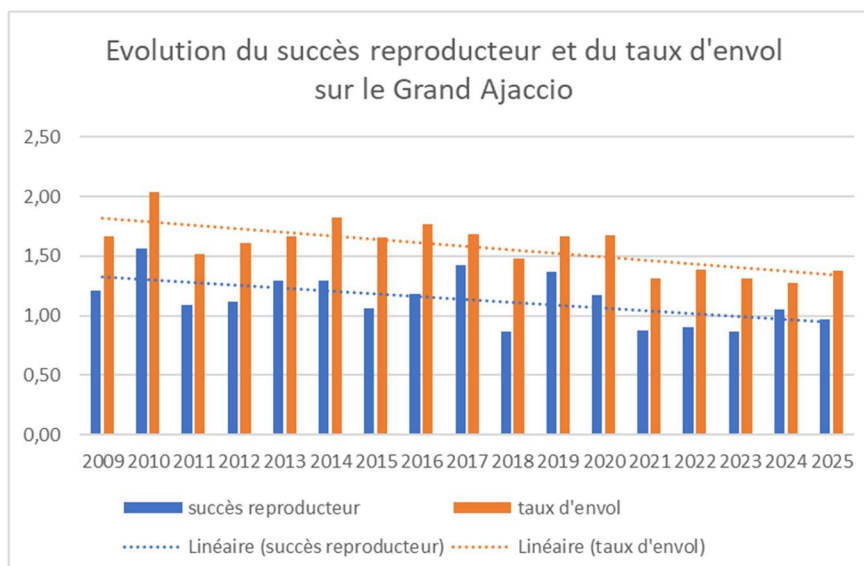


Figure 2 : Evolution du succès reproducteur et du taux d'envol observés sur le Grand Ajaccio

Le succès reproducteur est inférieur à 1 pour la quatrième fois en cinq ans, ce qui n'était jamais arrivé depuis 2009.

La baisse du succès reproducteur est observée de la même façon en Balagne (Lepori 2025). Il semble donc que cette baisse soit généralisée à l'ensemble de la Corse.

4. Etude de la fréquentation des nids en période internuptiale en Balagne

Entre décembre 2022 et janvier 2024, une étude sur le Grand Ajaccio montrait que la plupart des nids sont occupés pendant la période internuptiale. Ainsi, au moins un individu du couple (probablement le mâle) est présent tout au long de l'année.

Cette étude a été reproduite dans le Reginu en 2025 grâce à un suivi hebdomadaire réalisé sur 10 nids. La présence d'adultes territoriaux est observée sur la majorité des nids étudiés (9 sur 10) entre fin août et mi-novembre. **Les territoires ne sont donc pas vacants pendant la période internuptiale et les comptages hivernaux ne peuvent pas rendre compte de l'ensemble de la population mais permettent de recenser majoritairement la population flottante non territoriale.**

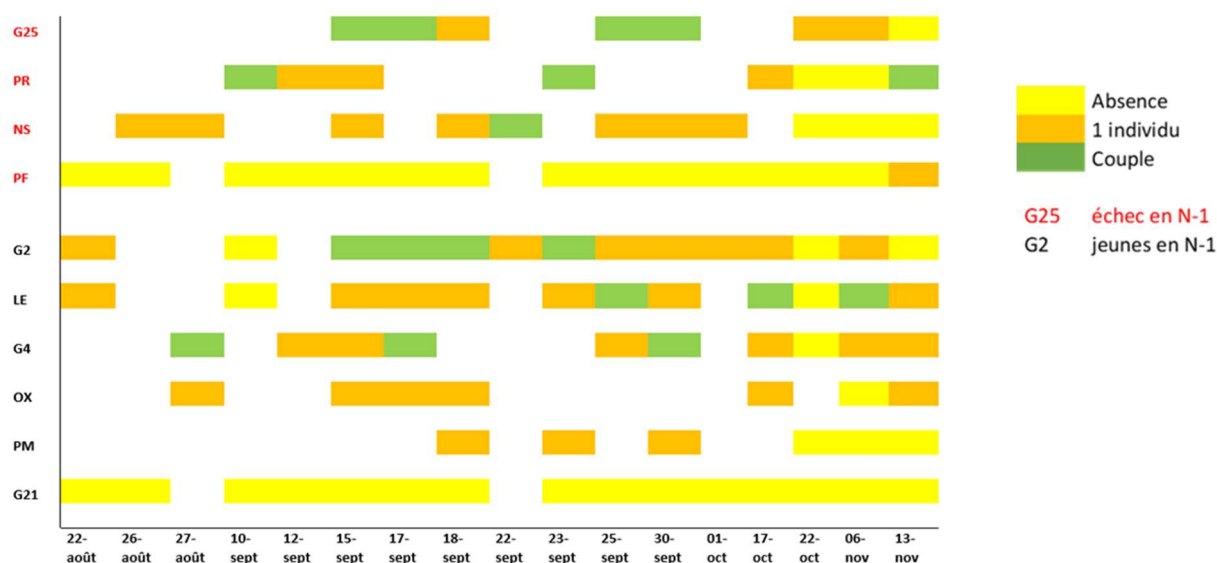


Figure 3 : Absence ou présence d'un ou deux adultes reproducteurs sur 10 sites de reproduction (en ordonnée) entre août et novembre 2025 dans le Reginu

Par ailleurs, le statut de reproduction en année N-1 n'est pas déterminant pour prédire la présence des milans reproducteurs sur leur nid en période internuptiale. Malgré l'échec de la reproduction en 2025, au moins un individu est présent sur les territoires G25, PR, NS. En parallèle, parmi les couples ayant réussi la reproduction, le territoire G21 n'a pas été occupé hors reproduction. Cette observation est probablement à rapprocher des résultats obtenus sur Ajaccio, à savoir l'existence de territoires permanents et de territoires secondaires utilisés selon les années (et probablement de moins bonne qualité que les territoires permanents). Ainsi, une partie des milans reproducteurs en année N-1 (ici de l'ordre de 20%) semblent rejoindre la population flottante en période internuptiale.

5. Etude de la fréquentation du dortoir de U Fragnu (Sarrola-Carcopino) en période nuptiale et internuptiale

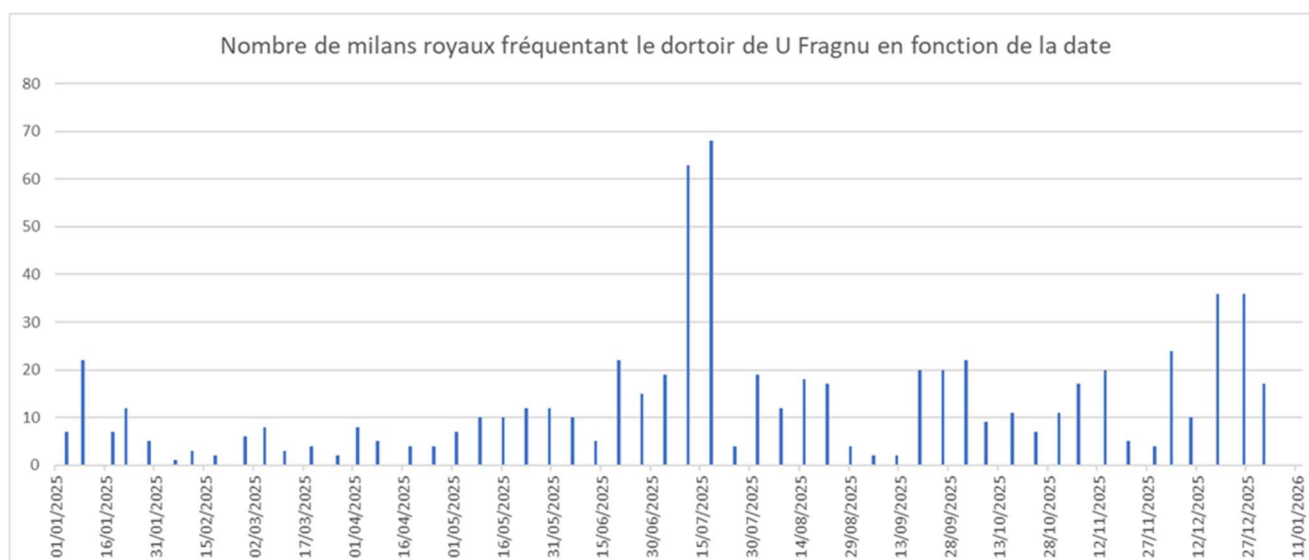


Figure 4 : Evolution du nombre de milans sur le dortoir d'U Fragnu (Sarrola-Carcopino) au cours d'une année

Le suivi hebdomadaire du dortoir d'U Fragnu fait apparaître une saisonnalité dans la fréquentation de ce dortoir. On observe très clairement un pic de fréquentation pendant la première quinzaine du mois de juillet et un second pic pendant la seconde quinzaine du mois de décembre. Ces deux périodes correspondent à des périodes clés du cycle annuel : la fin de la saison de reproduction, et la recherche de partenaires et de sites de nidification.

Jusqu'à présent, il ne semblait pas possible de prévoir les déplacements des milans au sein du réseau de dortoirs répartis sur l'ensemble de la Corse. Cependant, le suivi réalisé sur le dortoir d'U Fragnu ouvre des perspectives nouvelles. En effet, l'utilisation des dortoirs pourrait être moins aléatoire qu'il n'y paraît. Le dortoir d'U Fragnu semble être un dortoir majoritairement fréquenté en fin de période de reproduction. **Il est donc possible que l'on puisse distinguer des dortoirs d'hiver et des dortoirs d'été. Identifier les dortoirs d'été et réaliser un comptage sur ces dortoirs permettrait d'avoir une idée du nombre de jeunes produits pendant la saison de reproduction et les comptages d'hiver donnent une idée de la population non reproductrice (non fixée territorialement).**

6. Etude du régime alimentaire du Milan royal en Balagne et sur le Grand Ajaccio

Nous nous sommes intéressés au régime alimentaire du milan en Corse dans le but de détecter des biais qui pourraient expliquer en partie la diminution du succès reproducteur. Outre les espèces proies à densités variables cycliques (Lapin de garenne), les espèces non cycliques peuvent aussi expliquer certaines observations impactant la survie des milans.

L'étude du régime alimentaire a été conduite sur les deux zones d'études du Grand Ajaccio et du Reginu en Balagne entre 2023 et 2025. Au total, la récolte de restes alimentaires a porté sur 51 nids, 33 en Balagne et 18 dans la région d'Ajaccio. 648 items ont été récupérés dans, sous et à côté des nids. 621 sont des restes alimentaires d'origine animale. Les 27 autres sont des éléments inertes collectés et apportés au nid.

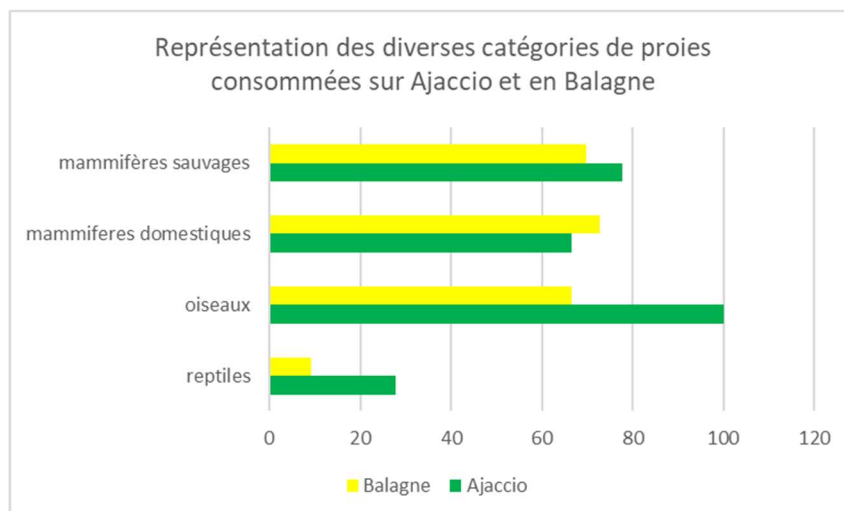


Figure 5 : Proportions des types de proies consommées par le Milan royal sur le Grand Ajaccio et en Balagne

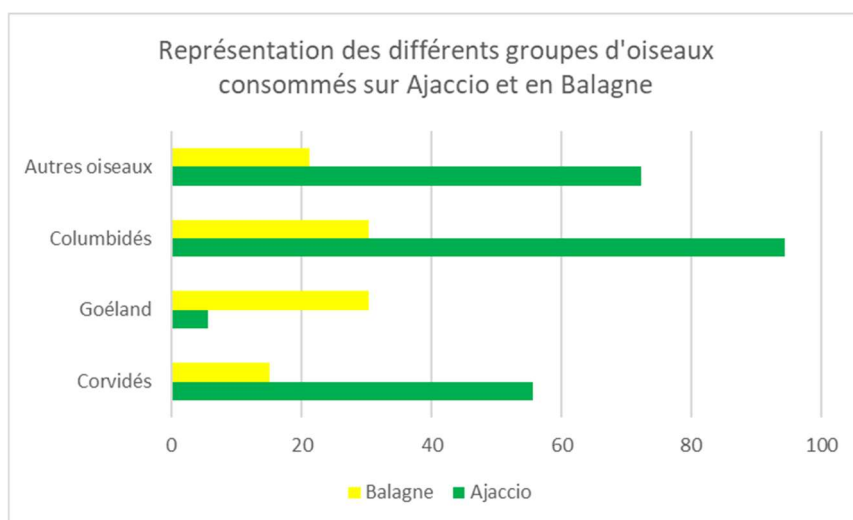


Figure 6 : Proportions des espèces d'oiseaux consommées par le Milan royal sur le Grand Ajaccio et en Balagne

Des différences de régime alimentaire apparaissent entre les deux sites. Les oiseaux sont consommés sur les deux sites mais tous les milans d'Ajaccio en consomment, ce qui n'est pas le cas dans le Reginu. En effet, sur le Grand Ajaccio, les restes d'oiseaux (majoritairement des Columbides) sont présents sur la quasi-totalité des nids. Les oiseaux identifiés dans les restes alimentaires sont les pigeons, le Goéland leucophée, la poule, la Corneille mantelée, la Tourterelle turque, le Petit duc scops, le Merle noir, l'Etourneau unicolore, le Grand corbeau et des petits passereaux.

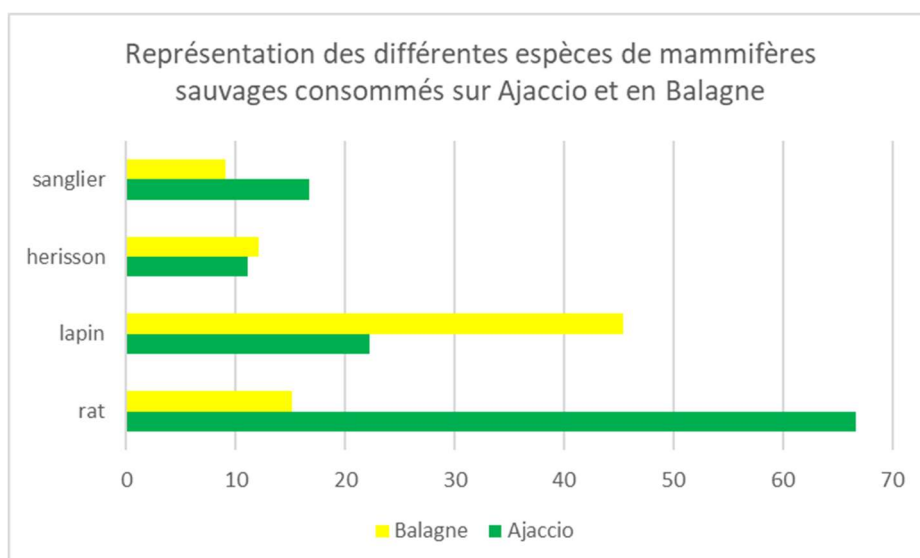


Figure 7 : Proportions des espèces de mammifères consommées par le Milan royal sur le Grand Ajaccio et en Balagne

Une deuxième différence concerne la consommation de rats. Sur le Grand Ajaccio, les restes de rat sont présents sur 65,8% des nids alors qu'ils ne concernent que 15% des nids du Reginu.

Dans le Reginu, les mammifères sauvages et domestiques et les oiseaux concernent des nombres de nids équivalents. Cependant, parmi les mammifères sauvages, les lapins sont plus fréquemment rencontrés (Cart et Attié 2025). Il est toutefois difficile de prendre en compte la part des grands mammifères dont la chair pourrait être consommée sans laisser de restes auprès des nids et celle des petites espèces dont les restes disparaissent rapidement.

Sur les deux sites, la présence d'os de boucherie est non négligeable, témoignant de l'interaction entre le Milan royal et les activités humaines.

7. Etude des mouvements des milans royaux au sein du parc éolien de Calenzana

Dans le contexte actuel d'érosion de la biodiversité, certains enjeux sont à anticiper. Ainsi, le développement d'un parc éolien peut constituer une pression supplémentaire directe significative sur certaines populations d'oiseaux, de chiroptères et d'insectes (Drewitt & Langston 2008, Marx 2017, Sordello et al. 2022). Concernant les oiseaux, un rapport de la LPO qui étudie les impacts d'éoliennes de 1997 à 2015 fait état d'une mortalité moyenne sur un ensemble de parcs entre 6,6 et 7,2 oiseaux par éolienne et par an (Marx 2017). Ces chiffres semblent faibles en comparaison des mortalités engendrées par d'autres pressions humaines, mais « l'impact réel de cette mortalité ne peut se réduire au nombre d'individus et doit être relié à l'état de conservation des populations concernées (Ex. : populations déjà fragmentées) et aux traits de vie des espèces tuées (par exemple les populations d'espèces longévives peuvent être fortement impactées par la disparition d'un nombre restreint d'individus). » (Sordello et al. 2014).

7.1. Les parcs éoliens en Corse

Le parc de Punta Aja sur la commune de Calenzana, est situé en Balagne et comporte 10 éoliennes en activité. Le deuxième parc est situé dans le Cap Corse (Ersa et Rogliano) et comporte 20 éoliennes. L'étude des mouvements des milans équipés de balise GPS en 2025 ne montrent pas de déplacement sur ce second parc.

Le parc éolien de Calenzana est constitué de 10 turbines de type [Enercon E40/600](#). Elles répondent aux caractéristiques ci-dessous :

- puissance de 600 kW
- diamètre de 40 m
- Hauteur du mât : 66m (Tout oiseau volant à une altitude comprise entre 46m et 86m est en danger de mort)
- Vitesse minimale de rotation : 18 tours/minute = $18 \times 3.14 \times 2 \times 20 \times 60 / 1000 = 135 \text{ km/h}$
- Vitesse maximale de rotation : 34,5 tours/minute = $34.5 \times 3.14 \times 2 \times 20 \times 60 / 1000 = 260 \text{ km/h}$

La vitesse en bout de pale de ces éoliennes est comprise entre 135 et 260km/h. A cette vitesse, les oiseaux sont dans l'incapacité de prévoir le danger d'autant que les pales sont difficilement visibles car ne présentant aucune bande signalétique d'une couleur contrastante.

Ces données concernent les éoliennes en place en 2021. Les données en ligne n'ont pas été modifiées depuis sur https://www.thewindpower.net/windfarm_fr_332_punta-aja.php

7.2. Déplacements observés en 2025

L'analyse des données GPS des milans équipés de balises a permis d'identifier un seul passage près du parc de Calenzana. La distance observée à l'éolienne la plus proche était de 135m ce qui représente un risque moyen à élevé.

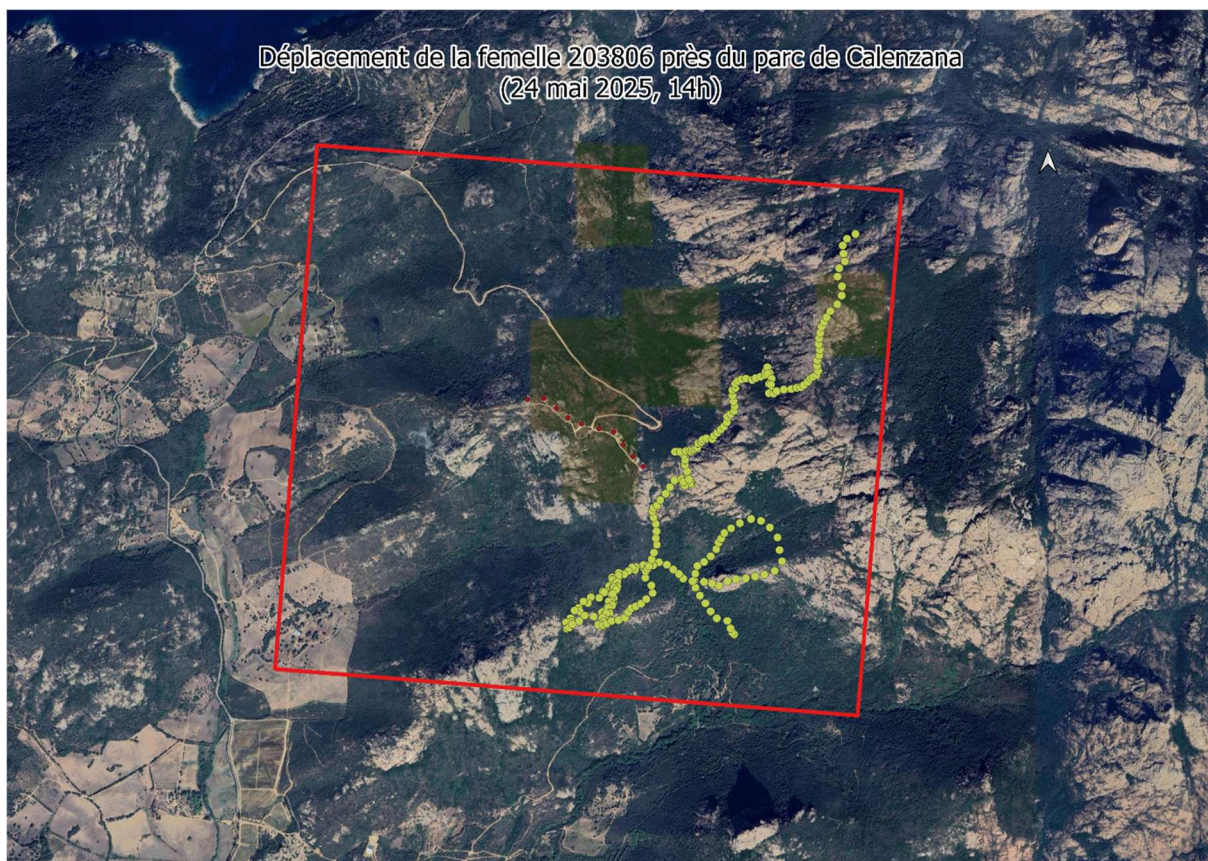


Figure 8 : Déplacement de la femelle 203806 aux abords du parc éolien de Calenzana

Par ailleurs, des observations in situ ont été réalisées à deux occasions sur le parc éolien de Calenzana afin d'observer le comportement des milans sur ce site. Deux séances d'observation de 2h depuis un poste surplombant le parc ont été réalisées le 9 avril et le 27 juin 2025.



Figure 9 : Parc éolien de Calenzana vu depuis le poste d'observation

Lors de la séance du 9 avril, 2 individus ont été observés. Les deux oiseaux ont évité le parc éolien en prenant de la hauteur et en survolant les éoliennes. Ils sont restés très peu de temps dans la zone du parc (voir schéma ci-dessous). Ces deux passages sont qualifiés de non dangereux.

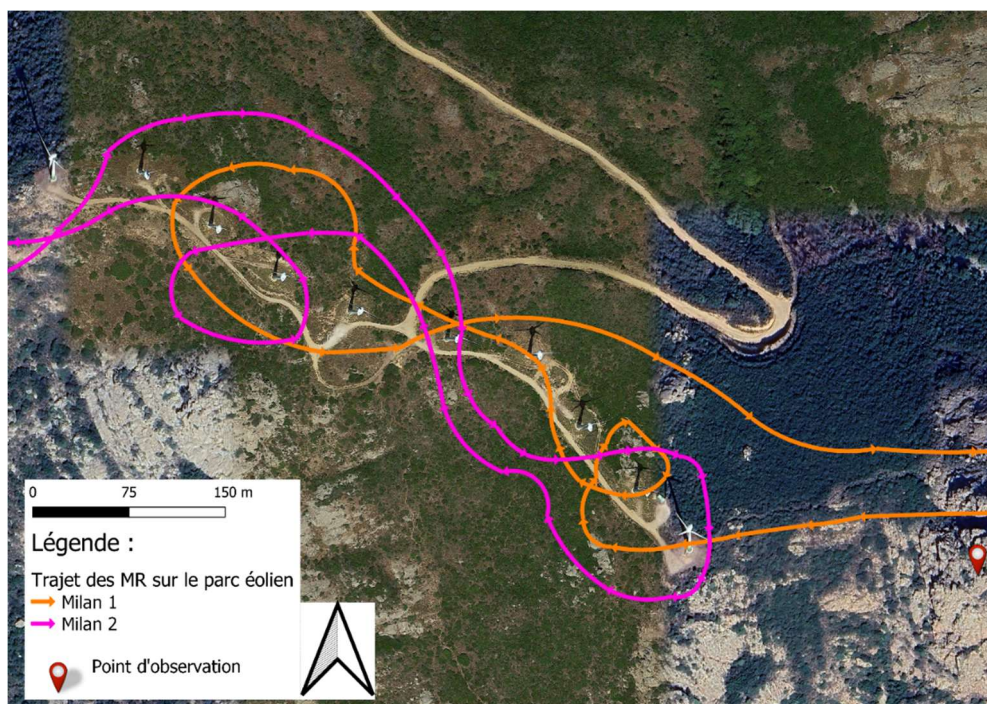


Figure 10 : Schéma présentant les trajets des deux Milans observés le 9 avril 2025 à 11h10 au-dessus du parc éolien de Calenzana

Cependant, à 11h20, un des deux individus (reconnaisable par son plumage en mue) est revenu sur le parc éolien et a slalomé au sein du parc, sous les pâles des éoliennes. (Voir schéma ci-dessous). Ce second passage présentait un risque très élevé.

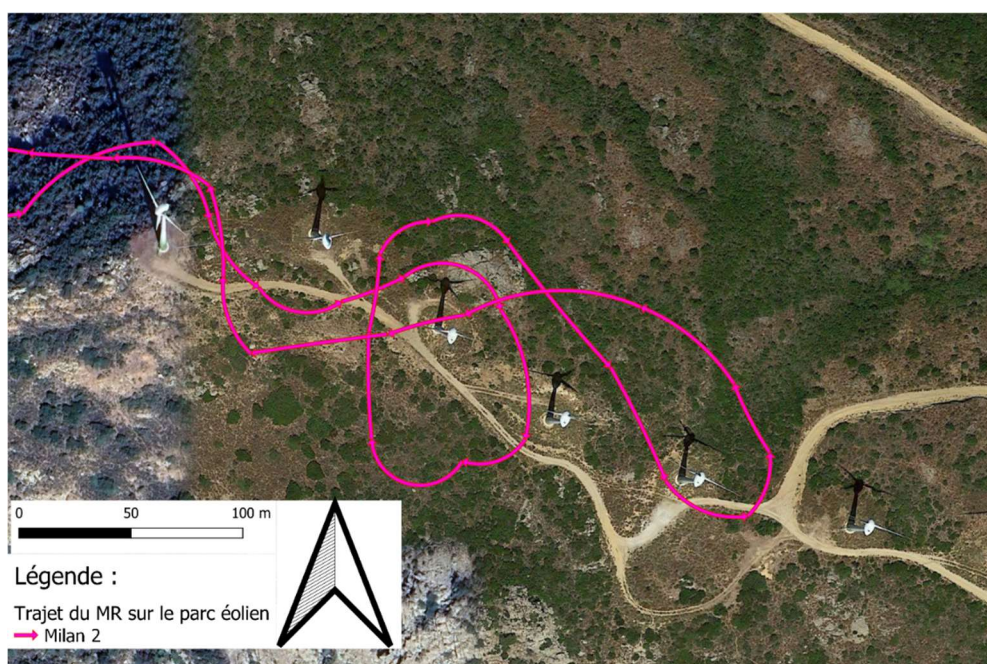


Figure 11 : Schéma présentant le trajet du milan observé le 9 avril 2025 à 11h20

Lors de la séance d'observation du 27 juin 2025, aucun Milan royal n'a été observé dans ou à proximité du parc éolien. Seul des hirondelles des rochers ont été observées passant au-dessus et parfois au sein du parc. Les restes d'une Effraie des clochers ont été retrouvés à environ 150 mètres de l'éolienne la plus proche.



Figure 12 : Restes d'Effraie retrouvés le 27/06/2025

Quelques milans fréquentent le parc éolien de Calenzana et présentent des comportements pouvant entraîner une mortalité. Une partie de ces milans est constituée d'individus non reproducteurs, dont une majorité de femelles, comme le montrent les trajets fournis par les balises GPS. Il conviendrait donc de sécuriser les éoliennes par un système de détection de présence entraînant l'arrêt des rotors afin de limiter au maximum l'impact sur la population de milans royaux insulaires et sur celles des autres rapaces diurnes. Pour les rapaces nocturnes, il est recommandé de ne pas faire fonctionner les éoliennes, au moins aux heures de chasse. Un arrêt nocturne serait aussi bénéfique aux oiseaux migrateurs de nuit.

8. Mise à jour de la carte de sensibilité à l'éolien

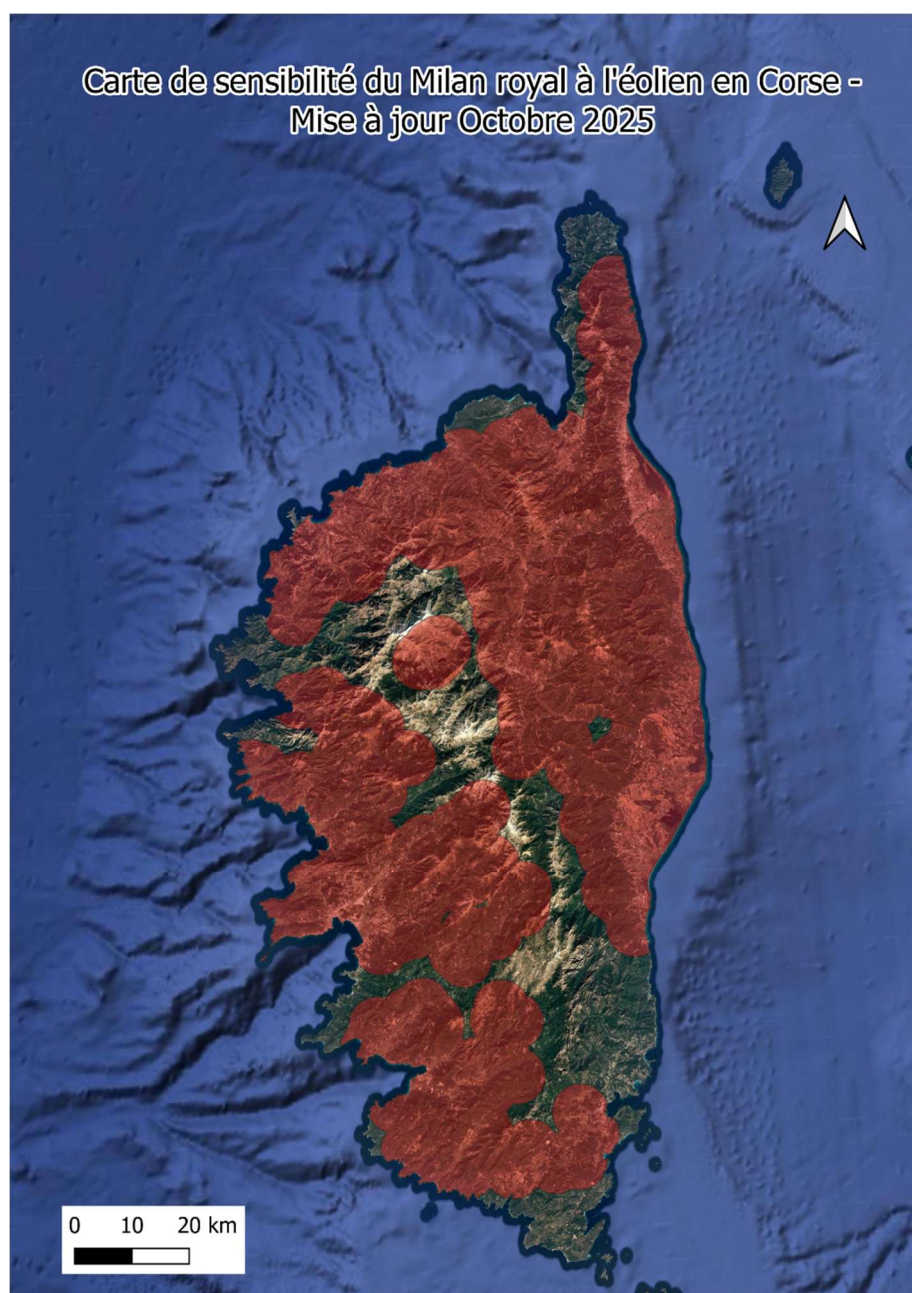


Figure 13 : Zones sensibles pour le Milan royal établies à partir des données de nidification, de dortoirs et de repos nocturne obtenues par suivi GPS.

9. Conclusions

Ce rapport porte à connaissance les actions engagées par le CEN Corse dans le cadre du PNA Milan royal au cours de l'année 2025.

En 2025, 79 nids ont été trouvés et 34 couples reproducteurs ont été suivis sur le secteur d'Ajaccio. Leur succès reproducteur et le taux d'envol des jeunes sont inférieurs à la moyenne acquise sur 17 ans. Le succès reproducteur est en diminution depuis 2021.

L'étude du comportement internuptial réalisée en 2025 confirme que les adultes reproducteurs sont majoritairement présents sur leur site de nidification tout au long de l'année.

Dans le même temps le suivi hebdomadaire sur une année complète du dortoir de U Fragnu (Sarrola-Carcopino) montre deux pics de fréquentation, un à la fin de la saison de reproduction 2025 et un pendant l'hiver.

L'étude du régime alimentaire sur les zones d'études du Grand Ajaccio et du Reginu fait apparaître des différences importante. Sur le Grand Ajaccio, les milans se nourrissent majoritairement d'oiseaux et de rats. Les restes d'oiseaux (majoritairement des Colombidés) sont présents sur la quasi-totalité des nids et les restes de rat sur 65,8% des nids. Les oiseaux identifiés dans les restes alimentaires sont les pigeons, le Goéland leucophée, la poule, la Corneille mantelée, la Tourterelle turque, le Petit duc scops, le Merle noir, l'Etourneau unicolore, le Grand corbeau et des petits passereaux.

Dans le Reginu, les mammifères sauvages et domestiques et les oiseaux concernent des nombres de nids équivalents. Cependant, parmi les mammifères sauvages, les lapins sont plus fréquemment rencontrés (Cart et Attié 2025). Il est toutefois difficile de prendre en compte la part des grands mammifères dont la chair pourrait être consommée sans laisser de restes auprès des nids et celle des petites espèces dont les restes disparaissent rapidement.

Sur les deux sites, la présence d'os de boucherie est non négligeable, témoignant de l'interaction entre le Milan royal et les activités humaines.

Quelques milans fréquentent le parc éolien de Calenzana et présentent des comportements pouvant entraîner une mortalité. Une partie de ces milans est constituée d'individus non reproducteurs, dont une majorité de femelles, comme le montrent les trajets fournis par les balises GPS. Il conviendrait donc de sécuriser les éoliennes par un système de détection de présence entraînant l'arrêt des rotors afin de limiter au maximum l'impact sur la population de milans royaux insulaires.

Bilan financier succinct

Année	Date de référence	Jours prévisionnels	Dépenses prévisionnelles	Jours réalisés	Montant dépenses	Taux de réalisation
2023	31/12/2023	46	11 447,31 €	37,95	8 150,55 €	83%
2024	31/12/2024	66	28 157,43 €	72,51	30 187,25 €	107%
2025	31/12/2025	66+34,58	29 410,29 €	108	30 736,65 €	116%
Matériel			3 500,00 €		3 880,00 €	110%
Total			72 515, 03 €		72 895,05 €	100,5%

Bibliographie

- Aebischer, A. & Scherler P. (2021). – Der Rotmilan: Ein Greifvogel im Aufwind. Haupt Verlag, Bern, Switzerland.
- Aebischer, A. (2009). - Commentaires sur le Bilan du plan national de restauration "Milan royal", 2003-2007
- BirdLife International (2021) European Red List of Birds. Luxembourg: Publications Office of the European Union.
- David, F., Mionnet, A., Riols, R. & Tourret, P. (2017). Plan national d'actions en faveur du Milan royal 2018-2027 pour le Ministère de la Transition écologique et solidaire.
- Drewitt, A. L., & Langston, R. H. W. (2008). - Collision Effects of Wind-power Generators and Other Obstacles on Birds. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 1134(1), 233–266.
- Halupka L., Arlt D., Tolvanen J., Millon A., Bize P., [98 autres], & Halupka K. 2023. The effect of climate change on avian offspring production: a global meta-analysis. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the USA*.
- Jourdain, F.C.R. (1912) – Notes on the Ornithology of Corsica. *Ibis* 54 : 63-82, 313-332.
- Julliard, R., Jiguet, F. & Couvet, D. (2004). - Evidence for the impact of global warming on the long-term population dynamics of common birds. *Biology letters, Proc. R. Soc. Lond. B* (Suppl.)
- Knott, J., Newbery P. & Barov, B. (2009). - Species Action Plan for the Red kite *Milvus milvus* in the European Union. European Commission.
- Linossier, J, Faggio, G. & Bost, V. (2017). – Liste rouge des oiseaux nicheurs, des reptiles et des amphibiens de Corse
- Marx, G. (2017). - “ Le parc éolien français et ses impacts sur l’avifaune : Étude des suivis de mortalité réalisés en France de 1997 à 2015”. LPO France, pp.11-91.
- McClurea, C.J.W., Westrip, J.R.S., Jeff A. Johnson, J.A., Schulwitz, S.E., Virania, M.Z., Davies, R., Symes, A., Wheatley, H., Thorstrom, R., Amare, A., Buij, R., Jones, V.R., Williams, N.P., Buechleyh, E.R. & Butchart, S.H.M. (2018). - State of the world's raptors: Distributions, threats, and conservation recommendations.
- Mougeot, F. & Bretagnolle, V. (2000). – Biologie de reproduction et régime alimentaire du Milan royal (*Milvus milvus*) en Balagne (Corse) : importance du Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*). *Parc nat. rég. Corse / DIREN Corse*. 20 p.
- Mougeot, F. & Bretagnolle, V. (2006). – Breeding biology of the Red Kite *Milvus milvus* in Corsica. *Ibis*. 146, 436-448
- Patrimonio, O. (1990). – Le Milan royal (*Milvus milvus*) en Corse : répartition et reproduction. *Trav. Sc. Parc nat. rég. & Rés. nat. Corse* (27) : 37-62.
- Sergio, F., Tavecchia, G., Blas, J., Tanferna, A., Hiraldo, F., Korpimäki, E. & Beissinger, S.R (2022). - Hardship at birth alters the impact of climate change on a long-lived predator. *Nature communications*
- Sordello, R., Reyjol, Y., Amsallem, J., Bas, Y., Billon, L., Borner, L., Comolet-Tirman, J., Daloz, A., Dugué, A.-L., Guinard, É., Julien, J.-F., Lacoëuilhe, A., Lombard, A., Marmet, J., Mars, B., Marx, G., Ménard, C., Paquier, F., Schweigert, N., ... Sibley, J.-P. (2022). - Les déplacements des espèces volantes : Vers la mise en œuvre d'une « Trame aérienne » dans le cadre de la politique Trame verte et bleue ? *Nature*, 9.
- Sordello, R., Rogeon, G. & Touroult, J. (2014). “La fonctionnalité des continuités écologiques : premiers éléments de compréhension”. Service du patrimoine naturel, Muséum national d'histoire naturelle, Paris. 32 pages.
- Terrasse, J.-F. & Terrasse, M. (1958). – Voyage ornithologique en Corse. *Oiseaux de France* 8 : 8-37.

Thibault, J.-C. (1984). – Les oiseaux de Corse. Histoire et répartition aux XIXe et XXe siècles. Parc nat rég. Corse. Gerfau impression, Paris.

Thiollay JM. 1968. – Notes sur les rapaces diurnes de Corse. – ORFO n°38 : p. 187- 208.

Thiollay, J.M. & Bretagnolle, V. (coord.) (2004). – Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. *Delachaux et Niestlé*, Paris.

Tucker, G.M. & Heath, M.F (1994). – Birds in Europe: Their conservation status. Bird Life International, Cambridge